

Il n'y a pas à mon avis d'opposition de principe entre la notion d'immanence et celle de hiérarchie, mais il y a des langues qui se prêtent plus ou moins bien à une description hiérarchique. Le français est une langue qui, comme j'espère avoir contribué à le montrer, permet de pousser le principe hiérarchique très loin.

Quant à la critique de détail, le terme de « constructions obliques » n'est pas acceptable parce qu'il engloberait les emplois positifs *je crois qu'il viendra*. La généralisation dont parle Spore, est une difficulté qui n'est guère surmontable à moins qu'on dispose d'un corpus très étendu.

Gerhard Boysen

Par hiérarchie, terme que Gerhard Boysen ne définit nulle part explicitement, il faut entendre les rapports de dépendance entre les différents facteurs qui exercent une influence sur l'emploi du subjonctif. L'établissement d'une telle hiérarchie me paraît d'une nécessité évidente, et la tentative qu'a faite GB de l'établir, fait de son livre une thèse au vrai sens du mot. Pour les détails je ne peux cependant pas suivre GB, et je propose dans ce qui suit une solution différente.

Le facteur modal fondamental, qui prime tous les autres, est le membre introducteur de la proposition où se trouve le verbe. GB n'en fait au fond mention que dans son titre où apparaît le terme de propositions complétives. Il n'est cependant pas superflu de rappeler que les facteurs modaux dont il traite n'exercent leur influence que devant une proposition introduite par la conjonction *que*. La situation modale est tout autre si la conjonction est *quand* ou *si*, si le membre introducteur est un pronom interrogatif-relatif, ou bien enfin s'il n'y a pas de membre introducteur du tout, comme c'est le cas de la plupart des propositions principales.

Le second facteur modal est la place de la proposition. Les complétives antéposées ont une tout autre syntaxe modale que les complétives postposées. GB en traite dans un de ses premiers chapitres (p. 32-39), où il constate que le subjonctif y domine, mais où il a malheureusement perdu de vue le facteur modal suivant, celui de la fonction syntaxique de la proposition. La plupart des indicatifs aberrants se trouvent en effet dans certaines sortes de constructions coupées contenant un *c'est ce que* ou un *voilà ce que*, mais on peut aussi en trouver d'autres, où la complétive est nettement objet, type favorisé dans un certain style scientifique pour indiquer qu'il s'agit d'un renseignement et non d'une évaluation: *Que Rodrigue est la jeunesse même, nous ne l'apprenons à personne* (Herland, Horace 96).

Cet oubli est d'autant plus curieux que, pour les complétives postposées, GB a bien vu que la fonction syntaxique de la proposition est le facteur modal auquel sont subordonnés tous les autres facteurs modaux. Comme le dit son sous-titre, GB se cantonne dans l'étude des complétives objets, en excluant, non seulement les autres types de propositions, mais aussi les complétives sujets, attributs et régimes de prépositions. Sa hiérarchie se distingue ainsi déjà de celle de Helge Nordahl, qui, dans sa thèse sur « Les systèmes du subjonctif corrélatif » (Bergen, 1969), commence par distinguer trois types de racines régissantes, volitives, subjectives et dubitatives, pour étudier en second lieu les complétives objets, sujets et attributs.

Chose curieuse, GB ne s'en tient pas exclusivement à ses complétives objets. Il est tout à fait illogique avec lui-même lorsqu'il fait également état de propositions introduites par *à ce que* (pp. 139, 141) et *de ce que* (p. 149), qui sortent nettement du

domaine qu'il s'est délimité si soigneusement. En revanche, il a parfaitement le droit d'écartier les complétives objets d'adjectifs (*je suis content que*) et de substantifs (*avoir peur que*) pour s'en tenir aux seuls verbes.

Quant aux propositions complétives postposées et aux facteurs qui en régissent le mode, GB veut distinguer entre une hiérarchie de présupposition, où la construction négative est présupposée par certains autres facteurs, et une hiérarchie de fréquence, « établie selon que les facteurs amènent plus ou moins facilement un changement modal » (p. 40): 1° dérivatif, 2° flexif, 3° syntaxe, 4° racine. J'avoue ne pas comprendre la différence entre ces deux hiérarchies. Si une hiérarchie n'est pas basée sur le concept de présupposition, elle n'en est pas une, et je crois en effet pouvoir montrer que là où GB ne voit que de la fréquence, il y a en réalité présupposition, ainsi que le reconnaît d'ailleurs lui-même GB à plusieurs reprises (pp. 46, 96, 110, 141).

Étant donné que GB s'est donné comme tâche d'étudier le mode (pas seulement le subjonctif évidemment, comme le dit son titre par erreur) dans les propositions complétives objets de verbes, on ne comprend pas que la racine de ces verbes régissants tienne la dernière place dans la hiérarchie, après leurs dérivatifs, leurs flexifs et leur syntaxe. Tout semble indiquer, et GB l'a reconnu lors de la soutenance de sa thèse, que la racine est tout au contraire le facteur auquel sont subordonnés tous les autres facteurs, l'élément qui forme le domaine où s'exerce l'influence des autres éléments, et le facteur qui reste effectif s'il n'y en a plus d'autres.

Si la racine verbale est ainsi remise à sa vraie place première et dominante, nous constatons avec satisfaction qu'elle sera en contact direct avec le dérivatif, que GB a placé en premier lieu. La racine et le dérivatif forment en effet le thème du verbe, et c'est ce thème qui est décisif pour la direction modale qu'exercera le verbe. *Douter* et *redouter* ont deux thèmes différents, *mettre* et *admettre* également. Ainsi se résoudre aussi sans difficulté le problème que discute GB à la fin de son livre (p. 172-173): la distinction entre préfixes et prépositions employées comme préverbes n'a guère d'importance pour notre problème puisque dans les deux cas il s'agit d'éléments appartenant au thème.

Si l'on prend donc pour point de départ les thèmes et leur direction modale, on se trouve devant trois groupes de verbes: ceux qui régissent invariablement le subjonctif, ceux qui sont exclusivement suivis de l'indicatif, et enfin les verbes « doubles » après lesquels on trouve tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif.

A. Verbes régissant le subjonctif: verbes de volonté, de crainte et de sentiment (p. 129-33). Cette règle ne vaut que pour les complétives objets, rappelons-le. Car dans le cas des complétives attributs, les verbes de sentiment se construisent volontiers avec l'indicatif: *ce qui m'étonne, c'est qu'il ne l'a pas dit lui-même*. Mais même pour les complétives objets on pourrait peut-être déceler une différence: un futur ou un conditionnel remplaçant le subjonctif ne se rencontre guère après les verbes de volonté, mais bien après les verbes de crainte et de sentiment, problème dont GB n'a malheureusement pas tenu compte.

B. Verbes régissant l'indicatif: il n'y en a pas, paraît-il. Résultat hiérarchique curieux que GB n'a pas pu formuler, faute de prendre pour point de départ les thèmes verbaux. L'explication en est que l'indicatif est le mode non-marqué.

C. Verbes doubles: c'est le groupe de loin le plus important puisque c'est seulement ici que peuvent jouer les autres facteurs. Si ces facteurs ne sont pas présents, les verbes de cette catégorie peuvent se subdiviser exactement comme les thèmes verbaux en général, mais avec cette différence qu'il y aura très peu de verbes à régir le subjonctif, tandis qu'il y en aura beaucoup qui, dans l'absence d'autres facteurs modaux, prennent l'indicatif ou les deux modes.

I. Verbes qui régissent le subjonctif s'il n'y a pas d'autre facteur modal: il ne s'agit que de *démentir*, *empêcher* et *douter*.

Employé affirmativement, *démentir* est toujours suivi du subjonctif, mais une négation ouvre la possibilité d'un indicatif, ce dont GB ne peut cependant donner qu'un seul exemple (p. 43), emprunté à Nordahl.

Sous sa forme positive, *empêcher* régit également le subjonctif, mais ici la négation fait naître plusieurs situations modales. Dépourvu de sujet, *n'empêche que* est toujours suivi de l'indicatif. S'il y a un sujet animé, le mode est invariablement le subjonctif: *Paul ne put empêcher que du vin coulât sur sa main* (p. 73), tandis qu'un sujet inanimé se combine avec les deux modes: *ça n'empêche pas qu'il est plutôt sans culture* (p. 74).

La situation du verbe *douter* est encore plus compliquée. Il ne se laisse pas seulement influencer par la négation, qui rend possible l'indicatif, bien qu'il soit rare: *mais on ne peut guère douter qu'il retrouvait le château du Roi Pêcheur* (p. 86), mais aussi par l'emploi du pronom réfléchi, dont l'influence paraît encore plus fondamentale que celle de la négation, puisque *se douter* se construit avec l'indicatif, même si le verbe est nié. Selon GB, *ne pas se douter* se combine avec le subjonctif, mais son seul exemple est emprunté à l'Académie, et donc artificiel. On peut par contre citer beaucoup d'exemples de l'indicatif: *personne ne se doute qu'il a failli, à cette heure, être mort* (Cau, Meurtre 143) *Il ne pouvait se douter que la veille au soir Hortense Bise, qui logeait en face, s'était posée derrière sa vitre* (Cabanis, Auberge 84) *Personne ne se doute, . . . , que ce suffixe est le mot «mens», esprit* (Cohen, Toujours des regards 200).

L'emploi du pronom réfléchi, qui, dans la hiérarchie de GB, se trouve relégué à la cinquième place des facteurs syntaxiques, est donc pour nous un facteur qui se place juste après celui du thème verbal, ce qui peut paraître naturel puisqu'il s'agit d'un pronom conjoint dont le contact avec la racine verbale est si intime qu'il fait en quelque sorte partie du thème verbal. L'importance du pronom réfléchi se constate, non seulement avec le verbe *douter*, mais aussi avec *imaginer* et *expliquer*.

II. Verbes qui régissent l'indicatif s'il n'y a pas d'autres facteurs modaux: il s'agit avant tout des verbes d'opinion.

I. Deux verbes qui dirigent normalement l'indicatif subissent en première ligne l'influence du pronom réfléchi: *imaginer* et *expliquer*.

Le verbe réfléchi *s'imaginer*, que GB ne mentionne même pas (p. 113), est suivi de l'indicatif, qu'il soit positif ou négatif: *Je ne pouvais pas m'imaginer qu'il y avait là une préméditation* (Guth, Mémoires 187). Le simple *imaginer* peut se construire avec les deux modes aussi bien négativement que positivement, dans ce dernier cas surtout s'il s'agit d'un impératif: *Imagine que par trahison on fasse entrer quelqu'un de la bande chez toi* (p. 113). On a ici un bel exemple de ce que veut dire hiérarchie. Les deux facteurs négation et impératif, qui favorisent tous les deux l'emploi du subjonctif après le verbe *imaginer*, ne le font pas ensemble à un double degré:

n'imaginons pas n'a pas un subjonctif plus fréquent que le simple *ne pas imaginer*. Le facteur impératif ne joue qu'avec le verbe positif, non avec le verbe négatif.

Si *se douter* et *s'imaginer* régissent l'indicatif, *s'expliquer* se construit au contraire toujours avec le subjonctif: *Je m'explique que Mason n'ait pas porté le banyan sur la carte* (p. 114) – ou presque toujours, car GB cite un exemple à l'indicatif, assez curieux d'ailleurs: *Nous avons vu Simone de Beauvoir s'expliquer tout à l'heure que sa déception, à l'égard du Dieu des chrétiens, venait de la carence d'un confesseur* (p. 115). Le verbe simple *expliquer* peut avoir les deux modes s'il est négatif, mais aussi s'il est positif, un sujet inanimé favorisant le subjonctif: *ce qui explique ... que sa sœur soit si heureuse* (p. 115), et un sujet animé exigeant l'indicatif: *Le maigrichon explique que c'est un appareil absolument neuf* (116).

2. La négation rend possible le subjonctif: *croire* et *savoir*.

Le verbe *croire* positif régit en principe l'indicatif, tandis qu'avec une négation il peut avoir le subjonctif. Si le verbe nié est au conditionnel, c'est cependant toujours l'indicatif qu'on emploie: *on ne croirait pas que tu as des problèmes* (p. 46). Le subjonctif se rencontre surtout après le verbe *croire* négatif au présent, presque obligatoirement si celui-ci est à la première personne: *Je ne crois pas que ce soit de la peur* (p. 47), et en équilibre avec l'indicatif après les autres personnes.

GB ajoute, contrairement à ses propres principes, toute une liste de verbes qui auraient le même comportement modal que *croire*: *affirmer, assurer, conclure, etc.* (p. 58 ss). Un plus grand nombre d'exemples ferait probablement ressortir des divergences. *Savoir* est peut-être celui qui s'approche le plus de *croire*, mais il en est toutefois très différent. Le subjonctif est nettement plus rare après *ne pas savoir* qu'après *ne pas croire*. Chose curieuse, les exemples qu'en cite GB (p. 67-68) ont tous *savoir* à l'imparfait: *je ne savais pas qu'elle y fût sujette*, contrairement au présent dominant de *croire*. Mais en revanche, le subjonctif est simplement obligatoire après *je ne sache pas que*.

3. Le subjonctif est possible aussi bien après le verbe positif qu'après le verbe négatif: *penser, constater, voir*.

Ces verbes, que GB enregistre sous la même rubrique que *croire*, se laissent influencer, contrairement à celui-ci, par ce que GB appelle les racines environnantes, mais qu'il ne cite que pour les écarter. Il y a cependant tant d'exemples de la présence d'une expression de sentiment exerçant son influence à travers ces verbes qu'il faut les considérer comme modalement plus faibles que *croire*: *il est absurde de penser qu'il puisse se trouver à l'extérieur des limites* (Allemand, Balzac 254) *Sans doute ... sera-t-on surpris de constater que je puisse m'arrêter à de telles subtilités* (Daninos, Bon Dieu 16) *On est surpris de voir qu'un doute ait pu naître* (Grenier, Camus 66).

4. Contrairement à ce qu'on attendrait peut-être logiquement, le verbe *ignorer*, employé négativement, peut avoir, bien que rarement, le subjonctif (cf. *savoir*), tandis que positivement *ignorer* au présent régit toujours l'indicatif (cf. *ne pas savoir*): *Votre mari ... ignore que je vous écris cette lettre* (p. 126). Mais ici, l'on constate que la forme temporelle exerce son influence, puisque le subjonctif est possible après *ignorer* à l'imparfait: *Luz ignorait que les anges puissent sentir aussi aigre* (126), fait ignoré par GB, bien que mentionné par Nordahl.

5. Enfin, pour le verbe *faire*, la situation modale est particulièrement compliquée. Sous sa forme négative, il semble constamment régir le subjonctif, conclusion que GB n'a pas tirée, malgré ses exemples: *rien ne peut faire que tout ne soit à moi* (p. 103).

Mais également à la forme positive, *faire* est souvent suivi du subjonctif, obligatoirement s'il est à l'impératif: *Faites que cela aille vite* (p. 100), ou dans d'autres contextes exprimant la volonté.

III. Verbes qui, s'il n'y a pas d'autres facteurs modaux, sont suivis tantôt du subjonctif, tantôt de l'indicatif: il s'agit des verbes de déclaration au sens large. Avec ce groupe de verbes, le plus étendu, nous voyons en fonction le plus grand nombre de facteurs modaux.

1. Certains verbes semblent se construire tantôt avec l'indicatif tantôt avec le subjonctif, d'après le sens à exprimer, et sans que d'autres facteurs soient en jeu. C'est par exemple le cas de *se plaindre*, qui, devant un subjonctif, exprime un sentiment: *le Président, se plaignant qu'«Edgar» ait préféré créer une faculté place Dauphine* (Nouvel Observateur 27-9-71, 24), mais qui, devant un indicatif, se transforme en verbe de déclaration: *Il se plaint qu'un délai si long lui était insupportable* (Dulong, Amour 141).

Pour d'autres verbes il s'agit d'une oscillation entre volonté et déclaration: *décider, décréter, répondre, téléphoner, suggérer, vérifier, et rêver*.

2. Après le thème verbal et le pronom réfléchi, c'est certainement la négation qui tient la place hiérarchique la plus importante. Les verbes «doubles» influencés par la seule négation se distribuent, comme le montre bien GB (p. 117 ss), sur deux groupes: ceux que la négation oriente vers l'indicatif, et ceux pour lesquels elle fait incliner la balance en faveur du subjonctif.

a. Verbes orientés par la négation vers l'indicatif: *oublier, nier, contester*.

Tandis que le verbe *oublier* positif se construit surtout avec l'indicatif, mais aussi avec le subjonctif: *faire oublier au Roi de Rome qu'il eût une patrie qui s'appelait la France* (p. 127), *ne pas oublier* est toujours suivi de l'indicatif (p. 128). Par contre, *nier* et *contester* se construisent positivement plutôt avec le subjonctif, mais aussi avec l'indicatif, tandis que la négation augmente la fréquence de l'indicatif.

b. Verbes orientés par la négation vers le subjonctif: *espérer* (p. 87-88), *entendre, prétendre, impliquer, signifier* (p. 119-21).

3. Les autres verbes «doubles» influencés par la négation sont soumis, sous leur forme positive, à l'influence d'autres facteurs.

a. Pour *admettre* et *supposer*, c'est l'impératif et le gérondif sans sujet qui favorisent le subjonctif: *Suppose qu'on soit obligés de conduire la nuit* (p. 89), *en supposant que nous ayons parcouru deux cent cinquante kilomètres* (p. 92), mais dans le cas de *supposer*, l'emploi d'un sujet inanimé favorise également le subjonctif, ainsi que le souligne GB: *Cela suppose que l'on fasse éclater aussi le langage* (p. 93).

b. Pour *comprendre* et *concevoir*, c'est le temps et la personne qui sont décisifs. Le passé simple et les temps composés favorisent l'emploi de l'indicatif. C'est après le présent et l'imparfait qu'on peut trouver le subjonctif, surtout si le verbe est à la première personne ou s'il a *on* pour sujet: *Je comprends qu'il ait pu vous échapper* (p. 106).

4. Enfin, le verbe *dire* est modalement le plus compliqué, puisqu'il est soumis à l'influence d'autres facteurs aussi bien sous sa forme positive que sous sa forme négative. Employé affirmativement, *dire* peut être orienté vers le subjonctif par l'impératif: *dites-lui qu'il vienne*.

Pour l'emploi négatif de *dire*, il faut distinguer, comme le montre GB, sa construc-

tion isolée de la combinaison avec les verbes modaux. Dans le premier cas, la première personne donne une faible possibilité d'un subjonctif: *Je ne dis pas que ça puisse lui permettre de passer inaperçu* (p. 76), tandis qu'avec les verbes modaux il y a équilibre entre les deux modes avec les sujets *je* et *on*: *on ne peut pas dire qu'elle soit particulièrement heureuse* (p. 76).

Cette lecture critique du livre de GB nous conduit à la hiérarchie suivante des facteurs modaux:

- I. La proposition où se trouve la forme verbale:
 1. Membre introducteur de la proposition: aucun (proposition principale), conjonctions *que, si, quand, comme*, pronom interrogatif-relatif *qui*, etc.
 2. Position de la proposition: antéposée, postposée.
 3. Fonction syntaxique de la proposition: objet, attribut, etc.
- II. Le verbe régissant et les éléments qui s'y rattachent:
 4. Thème verbal: racine + dérivatif.
 5. Pronom réfléchi conjoint, ou non.
 6. Construction négative (*ne* conjoint), interrogative, conditionnelle, ou positive.
- III. La flexion du verbe régissant:
 7. Forme modale du verbe régissant: emploi de l'impératif.
 8. Forme temporelle du verbe régissant.
 9. Forme personnelle du verbe régissant.
- IV. Le sujet du verbe régissant:
 10. Sujet animé ou sujet inanimé.

Knud Togeby
COPENHAGUE

1. *Point de départ: racine ou thème verbal?*

Il est certain qu'on se rend la tâche plus facile en prenant comme point de départ le thème et non la racine verbale, et c'est sans doute la solution qui correspond le mieux à l'intuition, mais je ne peux y voir un argument ni dans l'un ni dans l'autre sens. Mon propos était de pousser le principe analytique aussi loin que possible, afin de n'omettre aucun élément modalement pertinent; dès lors, constater qu'il était possible de dissoudre le thème en racine + dérivatif équivalait méthodiquement, à mes yeux, à la nécessité de cette opération, quelles qu'en soient les complications. Quand on peut se servir de l'emploi des modes pour caractériser les dérivatifs (Togeby, *Structure immanente*, 2e éd., pp. 168-69), je ne vois pas pourquoi on s'interdirait *a priori* le procédé inverse.

Pour moi, il s'agissait donc d'une exigence méthodique, indépendante du problème de savoir si «c'est ce thème qui est décisif pour la direction modale qu'exercera le verbe» (Togeby) ou non. Par ailleurs, on remarquera que Togeby, dans sa critique, est extrêmement vague quand il s'agit de délimiter le thème verbal: «un pronom conjoint dont le contact avec la racine verbale est si intime qu'il fait en quelque sorte partie du thème verbal.» Il parle du «verbe *imaginer*» en face du «verbe réfléchi *s'imaginer*», d'un «verbe *oublier* positif» en face de «*ne pas oublier*». Où s'arrête-t-on? Pourquoi pas un «verbe *supposez*» et «*je suppose*»? La seule délimitation sûre me paraît être l'unité minimum, c'est-à-dire la racine.